



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Conseil National de l'Action Sociale
MERCREDI 5 JUILLET 2017

COMPTE RENDU

Toutes les organisations syndicales ont interpellé l'administration sur la baisse des moyens alloués à l'action sociale et sur le blocage du point d'indice dans la Fonction publique. Sur ces sujets, la présidente de la séance n'a pas apporté de réponses considérant ces sujets politiques relevant du CTM.

➤ **Bilan de l'action sociale 2016**

Le SG considère que le champ de l'action sociale a été préservé en 2016. Le document administratif présenté donne l'état des missions réalisées.

Le budget n'évolue pas. Or, le nerf de la guerre pour avoir une véritable politique d'action sociale ambitieuse sont les moyens financiers que le ministère engage pour améliorer le quotidien des agents et leurs conditions de vie au travail. Le désaccord persiste entre les représentants du personnel et l'administration. Les propositions des représentants du personnel ne sont jamais retenues et entendues. Il n'y a pas d'évolution positive pour les agents malgré l'affichage présenté par le secrétariat général (fermetures de structures de restauration, baisse de la qualité des repas...) or, en 2016 six millions d'euros n'ont pas été dépensés dans le cadre de la restauration. Il reste des besoins importants de place de crèche. De nombreux cadres C recrutés à la DGFIP sont dans des situations difficiles pour se loger. Sans crédits suffisants il est difficile de faire évoluer les offres. En 2 ans, l'action sociale a vu son budget diminuer de 30 millions d'euros. Il n'y a pas de propositions pour l'avenir. Pour l'UNSA et la CFTC, le ministère doit aller plus loin en matière d'action sociale dans les années à venir.

Sur les idées de prestations complémentaires, le SG souhaite avoir un travail structuré dans le cadre d'un plan de travail.

Restauration collective

Concernant la mise en place de la carte APETIZ, la dématérialisation est en cours. 99 % des transactions se passent correctement (15 millions de titres restaurant dépensés à ce jour). Il y a 31 000 bénéficiaires de cartes APETIZ. La plate forme d'assistance APETIZ n'a reçu que 16 appels. Le SG continue de traiter avec le prestataire pour régler les problèmes qui empêchent les agents de pouvoir utiliser la carte APETIZ. Les agents rencontrant des difficultés sont

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



invités à contacter la plateforme APETIZ au 09 72 72 72 09

Logement

Le logement des stagiaires est pris en charge à la sortie des écoles et non avant.

Pour l'UNSA et la CFTC si le rôle d'ALPAF n'est pas de loger les stagiaires, le logement relève de l'action sociale. Quelles réponses les directions nationales apportent aux agents stagiaires qui arrivent sur Noisy le Grand, Noisiel, Lyon notamment ? il n'est pas normal que les stagiaires de province qui viennent en formation notamment sur l'île de France ne puissent bénéficier d'un hébergement. Ils sont contraints de se loger dans le secteur privé à des prix intenable au regard de leurs moyens financiers.

Tourisme social

EPAF n'organise pas de colonies de vacances sur les vacances de la Toussaint. Si localement c'est possible via les CAL des délégations l'UNSA et la CFTC souhaitent la mise en place de cette nouvelle offre qui passe bien entendu avec des moyens supplémentaires.

Pour l'UNSA et la CFTC, les tarifs EPAF restent élevés. Il faut travailler sur une révision de la grille tarifaire afin de permettre d'envoyer les enfants en vacances à des tarifs intéressants.

➤ **Outre mer**

Aménagement des seuils d'accès aux aides et prêts aux logements délivrés par ALPAF dans les collectivités d'outre-mer.

Le but est de minorer le revenu fiscal de référence des bénéficiaires de la majoration de traitement affectés dans les collectivités d'outre-mer (COM) afin de ramener le revenu fiscal des agents concernés au montant qui leur serait appliqué s'ils ne bénéficiaient pas de cette majoration de traitement.

Aménagement des seuils d'accès au chèque emploi-service universel (CESU) 6/12 ans dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les COM.

Le but est de faire bénéficier les agents affectés dans les DROM et les COM d'un abattement forfaitaire de 30 % appliqué sur le revenu fiscal de référence pour le calcul des droits d'accès au CESU 6/12 ans.

En fonction de la demande effective, une adaptation de ces seuils pourra être envisagée pour faire évoluer le dispositif. L'intérêt est de permettre aux agents de bénéficier de ces dispositifs le plus tôt possible.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



Ces dispositions seront applicables pour les demandes instruites à compter du 1^{er} septembre 2017.

L'UNSA et la CFTC ont voté pour la mise en place de ces aménagements.

➤ **Définition du cadre d'emploi du service social**

Le texte proposé est cohérent avec les expressions des personnels de ce secteur qui ont participé aux groupes de travail métier. Ce texte est donc en cohérence avec la réalité.

Toutefois, aujourd'hui il reste un problème de reconnaissance des compétences et des qualifications des assistant(e)s de service social. L'UNSA et la CFTC rappellent que les personnels du secteur du service social attendent toujours des réponses concernant la déclinaison du RIFSEEP permettant ainsi une reconnaissance concrète de leur expertise.

L'UNSA-CFTC a voté pour.

➤ **Enquête sur l'action sociale auprès des agents du ministère**

15 000 agents ont été sollicités par messagerie. 5 000 agents ont répondu. Un groupe de travail se tiendra afin d'étudier les résultats de cette enquête.

➤ **Protection sociale complémentaire**

La MGEFI est la mutuelle de référence pour 7 ans depuis le 1 juin 2017. Trois candidats se sont présentés pour être référencés. La MGEFI a affiché des performances globalement supérieures eu égard aux critères d'appréciation des offres (rapport qualité des garanties et tarif, degré effectif de solidarité entre les adhérents intergénérationnelle, familiale et en fonction de la rémunération...).

➤ **Point d'exécution sur le budget et les prestations d'action sociale 2017**

126 millions d'euros ont été alloués en 2017 aux politiques sociales.

Ce point d'exécution permet de constater la consommation des crédits notamment entre la restauration, l'aide au logement, les vacances, loisirs, subvention aux associations...

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr cftcdgfip@gmail.com